Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 520

Artikel: Carrières féminines : l'enseignement : bibliothèques et bibliothécaires

Autor: M.-L.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262970

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Elles estiment de leur devoir de jeter un cri d'alarme et de mettre en garde les autorités contre une politique qui appauvrit les ménages, augmente les difficultés de la vie pour un grand nombre et mène le pays à sa ruine.

Notre protestation n'a pas d'autre but.

Souhaitant qu'elle soit entendue, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, etc., etc.

Au nom de l'Union féministe pour le suffrage féminin.

La présidente : Marthe BRETING.
La secrétaire : Elisabeth JEANRENAUD.

Les Expositions

Au Musée Rath : (Genève) Mme Alice Jacobi-Bordier

Le vernissage du Musée Rath, samedi 26 mars, a tout naturellement attiré, non pas le grand public seul, mais encore des notabilités parmi le monde des artistes, des hommes de lettres et de science, et de la presse. « Naturellement », disons-nous, car on venait admirer l'œuvre de trois artistes d'un talent dès longtemps reconnu: MM. Perrelet et Jacobi, et Mme Jacobi-Bordier.

En pleine valeur au milieu des toiles qui les entourent, les neuf bustes de femmes ou de jeunes filles, plâtres, bronzes, dans la salle centrale du Musée, dénotent une fois de plus les belles qualités de distinction, de finesse, d'élégance qui caractérisent cette sculptrice, et l'on s'attarde devant ces visages jeunes, souriants ou sérieux, expressifs toujours.

PENNELLO.

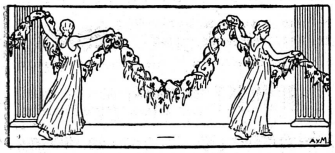

A travers les Sociétés

Journée des Présidentes des „Centrales féminines".

C'est à Bâle, cette année, que se sont rencontrées le 12 mars, les présidentes des Centrales féminines. Un temps magnifique, une salle de réunion dans le parc appelé « La Solitude » au bord du Rhin, l'accueil chaleureux des Bâloises, avec Mlle Göttisheim à leur tête, tout était fait pour créer une atmosphère de cordialité. Les nouvelles arrivées d'Autriche, le matin même, faisaient sentir plus que jamais à ces Confédérées, venues de tant de cantons différents, le besoin de mieux se rapprocher, pour mieux servir leur pays.

Parmi les questions à débattre inscrites à l'ordre du jour, la plus importante fut celle qui se rapportait au besoin de beaucoup de femmes suisses de manifester leur désir de travailler pour la paix, à l'occasion du 18 mai, « Jour de la bonne volonté ». Discussion très nourrie, mais calme, et où chacun se montre respectueux de l'opinion d'autrui; désir quasi unanime en faveur d'un effort pour conserver à notre pays la paix intérieure et extérieure. Mais divergences d'opinions sur les moyens à employer; désir d'éclairer l'opinion publique qui met trop souvent l'étiquette « antimilitariste » à celui qui travaille pour la paix. Eviter les manifestations dans la rue: elles pourraient être mal interprétées. Faire surtout du travail personnel, pacification des esprits, compréhension, rapprochement.

Un second sujet traité, qui intéresse beaucoup de sociétés féminines, fut celui de la collecte du 1er août 1939, dont on espère voir attribuer le produit aux mères nécessiteuses. Si cet espoir se réalise, des Commissions féminines cantonales devront se constituer pour veiller à la distribution des fonds recueillis.

On parla aussi d'hygiène et d'économie sociales, du « Label » de la Ligue sociale d'acheteurs, de l'Exposition Nationale, et enfin chaque présidente présenta un très court rapport sur l'activité de sa « Centrale » pendant l'année écoulée. Ces rapports sont très suggestifs et permettent ainsi aux autres associations de s'orienter sur ce qu'il leur est possible d'entreprendre; ils montrent quelle est l'étendue de cet immense réseau du travail féminin désintéressé en vue du bien commun ; ils font saisir ce que représente pour notre pays cette armée de « femmes de bonne volonté ».

H. G. P.

Carrières féminines[1]

III. L'enseignement

Mlle A. Weigle, licenciée ès lettres, présidente de l'Association genevoise des Femmes universitaires et professeur coté, était bien qualifiée pour venir parler à l'Union des Femmes de l'enseignement comme carrière féminine.

Il faut tout d'abord, dit-elle, aimer les enfants assez pour être toujours bienveillante, optimiste et juste, et il faut les connaître. Il importe aussi de toujours dominer sa matière. Le maître doit posséder une faculté d'adaptation inépuisable. En cela les femmes sont bien à leur place dans l'enseignement.

Qualités indispensables: la résistance physique; la vue et l'ouïe en parfait état, de la volonté aussi.

Si, pour l'enseignement secondaire, les études sont différentes, il n'en est pas de même des qualités requises. Pour le Collège (enseignement secondaire des garçons *(Réd.)*, une licence est nécessaire, un doctorat encore préférable. La femme doit être supérieure à ses concurrents masculins. A Genève, il n'existe pas d'école normale préparant les candidates à l'enseignement secondaire. Nos licenciées, en général, n'ont donc pas eu d'enseignement pédagogique.

Quant aux débouchés, ils ne sont pas nombreux et les conditions des écoles sont peu favorables à qui est pressé de gagner. On peut s'inscrire pour un poste de professeur suppléant, mais tâcher de ne pas y rester trop longtemps. Un séjour à l'étranger est fort utile. On trouve aisément des places au pair dans des écoles privées, en Angleterre par exemple. En ce qui concerne les ressources qu'offre en Suisse l'enseignement privé, les pays à monnaie plus basse ont placé leurs enfants de préférence dans des institutions en France et en Belgique.

Pour parer à cet inconvénient, on a fondé des caisses d'assurance mutuelle, telle à Genève la Fédération de l'Enseignement libre, qui groupe cinq sociétés et comprend surtout des femmes. L'Association professionnelle de l'enseignement libre (Genève) a étudié la question des tarifs normatifs, mais la crise n'a pas permis encore d'en établir. Cependant, les conditions de paiement imprimées sur les notes sont une protection pour le maître et mettent le public au courant de ces choses. Il est regrettable que les jeunes répugnent souvent à se grouper.

Les leçons particulières profitent surtout à ceux et celles qui ont su se faire une réputation de pédagogues. Les pensionnats, à Genève, ont presque disparu. Lausanne et Neuchâtel et les pensionnats de montagne sont mieux partagés. En général, les conditions pour les jeunes professeurs ne dépassent pas 120 ou 150 francs, plus l'entretien, et ce qui les retient parfois de postuler, c'est que, comme internes, il leur est difficile de préparer une licence ou un doctorat.

Ecoles privées, maisons d'éducation, jardins d'enfants, écoles pratiques, cours de vacances pour l'enseignement des langues vivantes, — notamment, ceux de l'Université (les cours de stylistique du professeur Bally sont sortis de ces cours), cours de vacances de botanique du professeur Chodat à Bourg-Saint-Pierre: telles d'autres possibilités d'occupations. Un petit institut des langues orientales a été fondé à Genève, et d'autre part, Mme Wiblé-Gaillard lançait récemment l'idée d'Universités de montagne. Il y a là, peut-être, un avenir.

Quoi qu'il en soit, le bon professeur tendra à avoir une culture latine avec une ou plusieurs spécialités, et à garder toujours le contact avec ce qui se fait. Car cette carrière offrira certainement, toujours, des débouchés pour les femmes.

IV. Bibliothèques et bibliothécaires

Mlle Marie Ginsberg, licenciée ès sciences sociales, bibliothécaire à la S. d. N., débarquée le jour même après un séjour aux Etats-Unis, a apporté à son auditoire, dans une causerie pleine de vie, d'idées, de suggestions, des notions très claires sur la carrière qui est la sienne et sur la préparation qu'elle exige, rehaussant l'intérêt de son exposé par des comparaisons entre l'Europe et l'Amérique.

La carrière de bibliothécaire a beaucoup évolué. En France, par exemple, on l'ouvrait à des érudits, — tel Anatole France à la Bibliothèque nationale, — afin qu'ils eussent le loisir de travailler pour leur compte, aidés, comme bibliothécaires, par des subalternes. C'est le XXe siècle qui a créé la vraie profession de bibliothécaire, terrain où l'Europe et les Etats-Unis sont en train de se rencontrer dans leurs méthodes, qui, jusqu'ici sous-estimaient la technique chez nous, et la culture générale outre-Océan.

Il convient aussi de distinguer entre les genres de bibliothèques: bibliothèques scientifiques, ou mieux, supérieures, et bibliothèques moyennes. Celles-ci, qui demandent une instruction secondaire, sont presque partout réservées aux femmes depuis le début du siècle. En Allemagne, de nombreuses écoles spéciales y préparent. En Suisse, seulement l'Ecole d'études sociales de Genève, par une préparation d'un à trois ans et la possibilité de réunir ces études — stages compris — en deux années. Le métier de bibliothécaire est en grande partie une technique, et tout l'enseignement du monde ne saurait remplacer la pratique. L'Association des bibliothécaires a institué des examens pour les bibliothécaires déjà en charge, examens équivalant au diplôme de l'Ecole d'études sociales, — mesure transitoire d'ailleurs.

Pour les bibliothèques supérieures, il faut des études universitaires. Jusqu'au début du siècle, il y fallait une formation littéraire. C'était surtout, en France, l'Ecole des chartes qui fournissait les bibliothécaires. Maintenant, en France aussi, on commence à joindre à la préparation universitaire une formation technique. Quatre ou cinq femmes seulement, en Suisse, ont acquis une formation pareille à celle des hommes, sans cependant avoir accès aux postes supérieurs, comme cela devrait être; et en France, on a voté une loi spéciale pour que Mlle Borel, seule femme au ministère des Affaires étrangères, soit placée sur le même pied que les hommes..., non point toutefois, hélas! comme traitement!

En ce qui concerne les bibliothèques populaires les hommes eux-mêmes trouvent que les femmes y sont mieux à leur place qu'eux, parce que c'est là une carrière sociale.

Nous voudrions résumer encore les renseignements intéressants que Mlle Ginsberg a rapportés tout chauds des Etats-Unis, où elle a visité de nombreuses bibliothèques, et où les conditions sont toutes différentes, mais l'espace dont nous disposons n'y suffirait pas. Disons seulement que les *special libraries* — quelque chose de tout à fait nouveau — y prennent un très grand développement depuis environ dix ans, et forment une vaste association à part.

En Europe, ces centres de documentation dans tous les domaines commencent à naître, et il y a là des carrières nouvelles qui s'ouvrent. L'Allemagne en possède d'ailleurs depuis longtemps dans les grandes banques, la Belgique aussi, et la Chambre de Commerce de Paris a déjà une bibliothèque de premier ordre. Une bibliothécaire-secrétaire, comme l'Ecole d'Etudes sociales en prépare trouve sa place dans des bibliothèques de ce genre, où il n'y aurait, sans cela, pas assez de travail pour une journée entière. En Amérique, New-York seule en compte 2000 ! Il y a donc là des débouchés en perspective, car — si notre civilisation ne va pas subir un arrêt total — cette tendance à une recherche collective, à la spécialisation, ne fera que s'accentuer.

A celles qui le peuvent, Mlle Ginsberg conseillerait cinq ans d'études de sciences économiques à côté des langues, et ensuite une formation technique.

Pour ce qui est des qualités requises, elles dépendent tout à fait du genre de bibliothèque, comme on a déjà pu le voir. Rapidité, netteté, ordre, exactitude, sont indispensables. Il faut aussi de l'entrain, de l'ardeur; mais la préparation est différente selon les catégories de bibliothèques.

M.-L. P.

[1] Voir les numéros 518 et 519 du *Mouvement*. Nous nous excusons d'avoir, en rendant compte de la causerie de Mme le Dr. Lambossy, substitué par distraction le nom de Lausanne à celui de Neuchâtel en voulant parler de la policlinique dentaire de cette dernière ville, dirigée par une femme. M.-L. P.

Elle végétait dans cette pauvre vie, quand en 1897, un de ses clientes lui parla du groupe féministe qui, dirigé par la grande animatrice Marguerite Durand, venait de fonder le premier journal féministe: *La Fronde*. Aussitôt l'intelligente ouvrière s'enthousiasma. « Chaque essayage, raconte-t-elle, devenait une leçon de féminisme, et je commençais à m'intéresser aux questions sociales et syndicales. »

Désormais elle avait un but dans sa vie: aider et défendre ses sœurs de misère, les encourager à conquérir des améliorations, des conditions de vie moins misérables.

Elle fut envoyée par ses camarades syndiquées au premier Congrès international des Travailleuses, à Washington, en 1919. Elle y fut nommée vice-présidente de la Section française. Depuis elle devint membre du Conseil supérieur du Travail, du Comité des salaires de la Seine, de la Commission paritaire du chômage et d'autres organismes de protection et d'entr'aide ouvrière.

Pour vivre, elle continuait à travailler à domicile. Et, comme elle connaissait par expérience directe celle de toutes les branches la plus aisément livrée à l'exploitation, elle s'occupa activement du sort des ouvrières à domicile.

Jeanne Bouvier publia d'abord un ouvrage documentaire *La lingerie et les Lingères*. C'est un ouvrage technique fort complet où il ne manque rien, ni l'histoire des origines de la lingerie, ni celle du sort, à travers les siècles, des ouvrières de la corporation, de leurs salaires et de leurs conditions de travail. Jeanne Bouvier abandonnait ses aiguilles et sa machine à coudre pour fouiller les archives et se renfermer dans les bibliothèques.

Sept sur mille...

Sait-on que sur mille statues qui peuplent les rues et les squares de Paris, il n'en est que sept qui représentent des femmes ? Telle est du moins la proportion qu'établit un des collaborateurs du journal Marie Claire :

Sans parler de tous les saints et de toutes les saintes qui ornent les façades des églises, Paris est peuplé d'un millier de statues. Et, parmi cette foule figée dans la pierre ou le bronze, il n'y a que dix monuments érigés en l'honneur d'une femme (si l'on excepte les sept femmes qui, sans être à vrai dire des statues, décorent la façade de l'Hôtel-de-Ville et les vingt reines ou princesses qui forment, pour des raisons purement architecturales, la célèbre corbeille du Luxembourg). Et encore, sur ces dix statues féminines, trois sont consacrées à la seule Jeanne d'Arc.

Les autres « statufiées » sont la Comtesse de Ségur et George Sand, qui se trouvent au jardin du Luxembourg; Sarah Bernhardt, allongée sur sa chaise longue de marbre, place Malesherbes; Mme Boucicaut et la Baronne de Hirsch, dont le groupe, par Moreau-Vauthier, se dresse square du Bon-Marché: Maria Deraismes, qui domine la square des Epinettes; Rosa Bonheur, dont le médaillon occupe l'une des quatre faces d'une stèle, à Grenelle.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la publication qui nous a été demandée d'un compte rendu de la Conférence féminine internationale de La Haye, consacrée à des questions économiques.

Publications reçues

MARTHE BRUGGER: *Pages vécues*. Edité par la Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme. En vente dans les principales librairies genevoises, au profit de la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. L'ex. 50 ct., à partir de 10: 45 centimes.

Ce petit livre a la saveur franche et réconfortante des bons fruits. Aussi bien est-ce une récolte d'idées longuement mûries, d'expériences accomplies dans le chaleureux rayonnement de la solidarité, que nous offre Mme Marthe Brugger, l'excellente agente de la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. Auteur de nouvelles et de plusieurs jolies saynètes qui animèrent à propos son apostolat à l'occasion de fêtes célébrées soit à l'Ecole du jeudi, soit dans les réunions de la « Ligue cadette de jeunes filles », Mme Brugger s'exprime dans une langue aisée et familière qui rend très agréable la lecture de sa brochure.

C'est intentionnellement que nous venons d'écrire le mot si beau de solidarité. La lutte contre le fléau, qui détruit tant de foyers et pèse comme une malédiction sur l'enfant-victime, est une forme essentielle de cette haute vertu sociale. Unies par les liens de la grande famille humaine, responsables de la santé des faibles créatures qu'elles mettent au monde, les femmes, en effet, ont pour premier devoir de s'instruire des moyens qui sont à leur portée pour triompher de la terrible passion. C'est donc avant tout à la conscience féminine que s'adressent les *Pages vécues*. Les ayant méditées, aucune femme ne pourra plus rester indifférente en face du problème qui touche à la fois la santé publique et le bonheur familial.

La vaillante pionnière a réuni ses souvenirs, en y joignant les documents qui prouvent la valeur des résultats obtenus, dans le fervent espoir de susciter de nouveaux enrôlements dans les rangs de la Ligue. Il dépend de nos lectrices que cet espoir soit promptement réalisé.

R. G.

COMMISSION DES QUESTIONS SOCIALES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Principes applicables aux Tribunaux pour mineurs et aux organismes analogues, aux services auxiliaires et aux institutions destinées à ces enfants*. Genève 1937. 1 vol.

Tandis que la question du Code Pénal Suisse défraye toutes les conversations, il est intéressant